

# Ce que les Chinois aiment en Suisse

Les ressortissants fortunés n'affectionnent pas seulement les montres. Banques, tourisme, éducation sont très en vogue.

NICOLETTE DE JONCAIRE

Les préoccupations n'étaient pas seulement macro-économiques mardi lors de la conférence sur les vraies opportunités du marché chinois. C'est au segment des consommateurs chinois de luxe qu'une grande partie des orateurs a consacré son discours.

Blaise Godet, ambassadeur de Suisse en Chine, a fait un état des lieux des relations entre les deux pays, rappelant leur longue histoire commune puisque la Suisse a été la première à reconnaître la République populaire de Chine en janvier 1950 au lendemain de sa proclamation par Mao Tsé-toung. Il a fait état de la croissance extraordinaire des flux commerciaux entre les deux pays, passés de 330 millions de francs en 1980 à plus de 12 milliards en 2010, de l'effet positif des ces flux pour la Suisse, l'un des rares pays dont la balance commerciale avec la Chine est excédentaire et de la maturité des relations entre les deux pays. Toutes les grandes en-

treprises suisses ont un pied en Chine et les investissements suisses en Chine représentent 10 milliards de francs. Novartis, seul, annonce un programme d'investissement de plus d'un milliard en recherche et développement pour les cinq prochaines années. Blaise Godet a poursuivi avec un exposé des attentes chinoises vis-à-vis de l'Occident. La Chine cible aujourd'hui les créateurs d'entreprises valorisantes et se montre de plus en plus sensible à la qualité des entreprises qui s'installent chez elle, rejetant les industries à faible valeur ajoutée ou polluantes. Enfin, il a conclu sur le rôle clef qu'allait jouer l'accord de libre-échange entre les deux pays dont le cycle officiel de négociation commence à la fin du mois. Cet accord ne vise pas seulement à abaisser les tarifs douaniers mais à créer une véritable ouverture entre les deux pays et à renverser le protectionnisme qui affecte encore des secteurs comme la presse, l'énergie, le transport, la banque et l'assurance. Si au terme

de l'accord attendu d'ici deux à trois ans, tout n'est pas résolu, des clauses évolutives sont prévues pour le faire évoluer périodiquement. L'ambassadeur a souligné le rôle actif que jouaient ses services auprès des suisses intéressés à se tourner vers la Chine à condition qu'ils aient un projet et des attentes bien définies. Le reste de la conférence a été consacré à des sujets plus légers et plus particulièrement à Rupert Hoogerwerf, directeur du Hurun report, l'équivalent chinois des «300 plus riches de Suisse» édité par *Bilan*. Selon M. Hoogerwerf, consacré «personnalité de l'année 2002» par l'hebdomadaire chinois *Newweekly*, il y aurait 400 milliardaires (en dollars) en Chine dont l'âge moyen est de 51 ans (15 ans de moins que leurs équivalents occidentaux). L'année clef a été 2007, année de l'accession des chinois fortunés aux marchés globaux. Onze des vingt femmes les plus riches du monde seraient chinoises. Ce qui est peut-être plus intéressant, c'est que 95% de ces grosses

fortunes se sont faites sur le marché domestique, principalement dans l'immobilier. Le principal intérêt des collectionneurs chinois se porte sur les montres avec Patek Philippe en tête suivi par Vacheron Constantin, Cartier, Piaget et Rolex. La Suisse fait partie des dix premières destinations touristiques des chinois (8<sup>e</sup>). UBS et Credit Suisse caracolent en première et troisième places de leurs banques favorites. Enfin la Suisse est quatrième au palmarès des pays où les riches chinois désirent scolariser leurs enfants. Tant et si bien que Hurun vient de publier un guide des meilleurs écoles suisses destiné au marché chinois (The Best of Swiss Education 2011). Christophe

Xavier Clivaz, directeur de Swiss Learning, a confirmé que 86% des parents chinois fortunés envisageaient d'envoyer leurs enfants étudier à l'étranger et que la Suisse était une destination privilégiée. Olivier Dupont du Fert Group a insisté sur l'importance de la patience et de la valeur de la parole donnée dans les relations professionnelles avec les Chinois. ■

LA SUISSE EST LE QUATRIÈME DES PAYS OÙ LES CHINOIS FORTUNÉS VEULENT SCOLARISER LEURS ENFANTS.

## AVOIRS DUVALIER: les fonds pourraient être rendus à la population

Les sept millions de francs de l'ex-dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier dormant encore en Suisse devraient pouvoir être rendus aux Haïtiens. Le Conseil fédéral a décidé mercredi d'ouvrir une procédure en confiscation. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) devra trancher. L'affaire Duvalier dure depuis 1986. Les fonds ont été plusieurs fois bloqués mais n'ont jamais pu être restitués. Le 12 janvier 2010, la veille du séisme en Haïti, le Tribunal fédéral a estimé que cet argent ne pouvait pas être remis aux autorités de Port-au-Prince à cause d'une prescription. Réagissant à cette décision, le Conseil fédéral a de nouveau bloqué les avoirs de l'ancien dictateur. Depuis, le gouvernement dispose d'une législation ad hoc lui permettant d'agir et d'éviter que la Suisse soit forcée de rendre les avoirs illégitimes d'un potentat. – (ats)

## Vers une surveillance plus stricte des caisses

**ASSURANCE MALADIE.** Didier Burkhalter relève les lacunes. Une autorité indépendante avec plus de pouvoirs devrait voir le jour. Sur le modèle de la Finma.

Les caisses maladie devraient être soumises à un régime de contrôle plus sévère. Le Conseil fédéral a mis hier en consultation un projet de loi sur la surveillance de l'assurance de base. Une autorité indépendante et avec plus de pouvoirs devrait voir le jour. Les contrôles actuels sont lacunaires et largement insuffisants, a souligné le ministre de la santé Didier Burkhalter devant la presse. Actuellement dépendante de l'Office fédéral de la santé publique, la division surveillance des assureurs a trop peu d'instruments pour agir. Or, il est nécessaire de garantir un contrôle efficace dans un marché qui représente pas moins de 25 milliards de francs par an, a noté le conseiller fédéral. Dans un délai de trois ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, prévue pour 2013, une nouvelle autorité de surveillance indépendante de l'administration devrait être créée sur le modèle de celle chargée des marchés financiers, la Finma. Elle devrait pouvoir punir les fautifs de manière plus ciblée.

Actuellement, c'est tout (interdiction d'exercer) ou rien (amende de 5000 francs). Un éventail plus large de sanctions est prévu. Les amendes pourront atteindre un montant maximal de 500.000 francs. Des peines privatives de liberté de trois ans devraient également figurer à l'arsenal. Seules les

sociétés anonymes et les coopératives seront autorisées à exercer en tant qu'assureurs. Un délai transitoire de cinq ans sera accordé aux associations ou fondations pour adapter leur forme juridique.

Pour siéger au conseil d'administration et à la direction d'une caisse il faudra jouir de certaines compétences professionnelles et d'une bonne réputation.

Les montants totaux des indemnités des membres de ces organes devront être publiés. Les doubles mandats (présider simultanément le conseil d'administration et la direction) seront interdits. Les frais administratifs des caisses seront soumis à un contrôle renforcé.

Concernant l'interdiction des démarchages téléphoniques, Didier Burkhalter mise sur les mesures d'auto-régulation annoncées par les assureurs. Mais la loi autorisera le Conseil fédéral à intervenir si ce système se révèle insuffisant. Les caisses continueront de fixer les primes. L'autorité pourra

désormais les refuser également si elles sont trop élevées. Elle pourra aussi les fixer elle-même en cas de besoin pour garantir la solvabilité des assureurs.

Et si elle constate après coup que les tarifs sont excessifs, elle pourra demander aux caisses de rembourser les assurés. «On regardera constamment si leurs calculs étaient justes.» Les problèmes associés à la constitution de réserves devraient être résolus.

Les réserves seront calculées en fonction des risques économiques des assureurs. Déjà annoncée, cette mesure devrait entrer en vigueur cette année encore sur la base d'une ordonnance. Mais il ne s'agit que de régler l'avenir. Une solution est encore en train d'être préparée pour le problème des réserves constituées jusqu'ici, a précisé M. Burkhalter. L'autorité pourra par ailleurs bloquer les placements des caisses. Il lui sera aussi possible de surveiller les groupes d'assurance, ceci afin d'éviter les financements croisés et la sélection des risques. – (ats)

## Une spirale épuisante

Les interventions de l'Etat dans la fixation des prix des médicaments et le renforcement prévu de la surveillance des assureurs maladie flattent sans doute les sentiments d'une gauche pour qui l'industrie pharmaceutique et les assureurs sont d'emblée suspects. La spirale interventionniste ne réduit pourtant pas l'assistanat excessif qui grève l'assurance maladie. Les réactions à la suppression du remboursement d'une partie des dépenses de lunettes par l'assurance de base en sont illustratives. Cette subvention populiste a été tout au plus susceptible de faire gonfler les prix pratiqués par les opticiens. Mais dans un système de prestations prépayées, avec des franchises ridiculement basses, aucune limite n'est posée. Au final, comme l'a rappelé Didier Burkhalter, il s'agit d'une attitude: faut-il collectiviser toutes les dépenses de la vie courante ou se concentrer sur ce qui assainira l'assurance maladie à long terme, à savoir les risques de maladies sérieuses? (Pierre Bessard)

**SECO.** Marie-Gabrielle Ineichen succèdera à Jean-Daniel Gerber à partir du 1<sup>er</sup> avril.

PIERRE BESSARD

C'est avec un plaisir évident que le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a présenté, hier, le successeur attendu de Jean-Daniel Gerber à la tête du Secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco) dès le 1<sup>er</sup> avril: «C'est une femme avec du mordant, des compétences sociales et des connaissances de spécialiste.» L'ambassadrice Marie-Gabrielle Ineichen, active depuis 20 ans au Seco, actuellement directrice du centre de prestations Commerce mondial et déléguée du Conseil fédéral aux accords commerciaux, visait ce poste. L'assurance faite en public qu'elle n'allait pas décevoir son ministre, révèle l'intensité de vouloir occuper la fonction et la conviction de pouvoir la remplir dans les meilleures conditions.

Johann Schneider-Ammann et Marie-Gabrielle Ineichen font presque figure, bien que l'expression puisse paraître banale, de «dream team» pour l'économie suisse. Dans le domaine de la diplomatie commerciale, à l'heure où la Suisse a engagé des négociations en vue d'un accord de libre-échange avec la Chine, la solidité du Département fédéral de l'économie est un atout de taille.



**MARIE-GABRIELLE INEICHEN.** L'ambassadrice est une négociatrice multilingue éprouvée.

La nouvelle directrice du Seco a piloté le secteur de l'Organisation mondiale du commerce durant treize ans pour le compte de l'administration fédérale. Au début des années 1990, elle avait déjà travaillé pour l'ancien Office fédéral des affaires économiques extérieures en tant qu'adjointe scientifique auprès du service juridique et du service Investissements internationaux et transfert de technologie, avant de rejoindre la Banque mondiale à Washington pour y assister le directeur exécutif suisse.

Membre de la direction du Seco depuis 2007, elle connaît également les problématiques de la politique économique, de la promotion du site suisse et du marché du travail, rappelle Johann Schneider-Ammann. Le parcours et l'expérience de Marie-Gabrielle Ineichen est celui d'une négociatrice éprouvée sur le terrain des relations économiques internationales, «comme il ne pourrait s'en trouver de meilleure dans un manuel», loue le conseiller fédéral.

Née à Lausanne en 1961, Marie-Gabrielle Ineichen a grandi dans un environnement trilingue à Berne, où elle a étudié le droit et obtenu un brevet d'avocat. Après une expérience professionnelle chez McKinsey à Zurich, elle a poursuivi sa formation avec un MBA à l'Insead de Fontainebleau. Outre les langues habituelles, elle parle le chinois et le russe. L'endurance n'est pas un vain mot pour cette passionnée de haute montagne: durant son temps libre, elle escalade les sommets alpins de 4000 mètres. Le Kilimandjaro, la plus haute montagne d'Afrique, fait également partie de ses trophées.

Jean-Daniel Gerber, lui, quittera l'administration fédérale à la fin mars. L'entreprise chimique bâloise Lonza propose de l'élire au conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 12 avril, ce qui a déjà donné lieu à des critiques, en raison tant de l'absence d'un délai entre les deux fonctions que de ses capacités à redresser le cours de l'action... ■

## AGENDA

### JEUDI 3 FÉVRIER

Petroplus: résultats 2010  
Emmi: chiffre d'affaires 2010  
AFD: commerce extérieur décembre et 2010  
FH: exportations horlogères décembre

### VENDREDI 4 FÉVRIER

BC des Grisons: résultats 2010

## PHILIPP HILDEBRAND: précisions de Christoph Blocher

Dans un entretien avec la presse hier à Genève, l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher est revenu sur ses critiques envers le président de la Banque Nationale Philipp Hildebrand. Il a précisé qu'à sa connaissance, Philipp Hildebrand avait pris seul la décision de soutenir massivement la monnaie européenne en accumulant des euros dans les réserves de la BNS. Selon lui, cette erreur n'est pas fondamentalement différente des décisions d'investissement qui ont déstabilisé le groupe UBS avec des pertes comptables abyssales. Il est possible que des évolutions sur les marchés des changes finissent pas effacer les pertes, de même que les actifs à problèmes d'UBS ont retrouvé,

ou vont retrouver tout ou partie de leur valeur. «On dit que ce n'est pas la même chose avec la BNS, qui doit être indépendante. C'est trop facile, UBS aussi était indépendante. Je pense que Marcel Ospel était un bon dirigeant bancaire. Il a fait des erreurs, il a dû démissionner, c'est normal. Il est important que des personnes endossent la responsabilité de ce genre de décision. Sinon, plus personne n'est responsable de rien.» Christoph Blocher s'est défendu d'avoir été l'auteur d'attaques personnelles envers Philipp Hildebrand. «Je n'ai jamais dit que le président de la BNS menait une politique destinée à lui assurer plus tard la direction du FMI. Mais il est vrai que je pense que les intérêts de la Suisse ne sont pas sa première préoccupation. Ce qui l'intéresse, c'est le monde.»